

ARCHITECTURES

HABITAT

FORMATION 2015



LOGEMENTS COLLECTIFS

ARCHITECTURES DE L'HABITAT

Logements collectifs en Île-de-France

Les CAUE de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne* se sont associés pour la troisième année consécutive, pour proposer un cycle de formation sur la qualité architecturale, urbaine et d'usage du logement collectif en Île-de-France.

Dans le cadre de leurs missions de conseil et d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, au service d'un aménagement durable, les CAUE* sont quotidiennement confrontés aux réalités de terrain.

La conception de logement collectif - processus complexe - qui façonne une part importante du paysage urbain et qui détermine nos cadres de vie est examinée par les CAUE d'Île-de-France par le biais d'une expertise collective.

À l'échelle régionale, un observatoire de la qualité architecturale du logement** intégrant une analyse sur la notion de qualité d'usage a été mis en place, pour identifier les approches qualitatives et les pratiques innovantes. En lien avec cet outil de ressources partagées, qui présente une collection argumentée d'opérations pouvant faire référence, les thématiques de ce cycle de formation intitulée « **Architectures de l'habitat** » proposent des clés de lecture pour favoriser et contribuer aux exigences de qualité et de durabilité de l'habitat francilien.

PRINCIPE ET MODALITÉS

Cette formation professionnelle s'adresse aux chargés d'opérations et aux personnels administratifs et techniques de la maîtrise d'ouvrage publique et privée de construction de logements. Elle est également ouverte aux agents des services Habitat et Politique de la ville des collectivités locales.

Formation d'initiation à l'architecture et d'approfondissement technique, elle vise à faire mieux connaître l'évolution et les caractéristiques de l'habitat collectif afin de :

- mieux évaluer la qualité des réhabilitations et des constructions neuves,
- comprendre et apprécier la production architecturale contemporaine.

FORMAT

Le cycle est composé de 5 modules, se répartissant mensuellement, de février à juin 2015, soit sur une journée (modules 1, 3, 4 et 5), soit sur une demi-journée (modules 2). Il rassemble un groupe de 30 personnes maximum, afin de permettre des échanges et des mises en situation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Cette formation repose sur une alternance de savoirs théoriques et d'éclairages sur des exemples concrets : exposés en salle, visites commentées et mises en situation. Des ateliers d'échanges avec des experts et des professionnels permettront de faire émerger de nouveaux questionnements, de trouver des solutions à apporter et de comprendre les méthodes à mobiliser.

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription (p. 11) est à compléter et à retourner au CAUE 94. Pour tout renseignement, contacter Anne-Marie Monier : T 01 48 52 55 20. Inscription dans la limite des places disponibles. Toute annulation d'inscription devra être signalée au moins 10 jours à l'avance.

TARIFS

150 euros TTC pour un module d'une demi-journée

250 euros TTC pour un module d'une journée

900 euros TTC pour le cycle complet (soit 5 modules)

Possibilité de s'inscrire, au choix, à l'un des modules ou à la totalité du cycle.

Le tarif de formation ne prend pas en charge les frais de repas.

AGRÉMENT

L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France est agréée pour la formation professionnelle, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité : 11 92 17 159 92.



CALENDRIER

JEUDI 12 FÉVRIER - JOURNÉE

MODULE 1 Typologies de l'habitat collectif
du XIX^e siècle à la période contemporaine

JEUDI 19 MARS - MATINÉE

MODULE 2 L'appartement
évolutions et appropriations spatiales

JEUDI 16 AVRIL - JOURNÉE

MODULE 3 Réhabilitation architecturale et urbaine
interventions adaptées à chaque typologie

JEUDI 21 MAI - JOURNÉE

MODULE 4 Regards croisés sur des opérations neuves
enjeux de la création du logement contemporain

JEUDI 18 JUIN - JOURNÉE

MODULE 5 Comment évaluer la qualité architecturale du logement ?
clés de lecture

LIEUX DE FORMATION

Les formations se dérouleront, sauf indication contraire :

soit au **CAUE 92** : 279 terrasse de l'Université 92 000 Nanterre

soit au **CAUE 93** : 2 bis rue Pablo Picasso 93 000 Bobigny

soit au **CAUE 94** : 36 rue Edmond Nocard 94 700 Maisons-Alfort

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Justine Bourgeois, architecte (caue 93)

Marie-Christine Duriez, architecte (caue 92)

Franca Malservisi, architecte (caue 94)

Anne-Marie Monier, architecte urbaniste (caue 94)

Alexis Monteil, ingénieur thermicien (caue 94 - agence de l'énergie)

Solène Mourey, architecte (caue 75)

Jean-Michel Payet, architecte urbaniste (caue 93)

Stéphanie Renault, architecte (caue 93)

Sophie Tessandier, architecte (caue 94)



ARCHITECTURES PROGRAMME DE L'HABITAT

Logements collectifs en Île-de-France

MODULE 1 JEUDI 12 FÉVRIER - DE 9H À 17H

TYPOLOGIES DE L'HABITAT COLLECTIF DU XIX^E SIÈCLE À LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

THÉMATIQUE

En lien avec les mutations techniques et stylistiques de chaque période de l'histoire de l'architecture, seront identifiées et analysées les grandes typologies de logements collectifs (haussmanien, immeuble de rapport, HBM...) - du XIX^e siècle aux années 2000. Un retour sur la période de 1970 à 1990, riche et mouvementée, visera à expliciter les préalables nécessaires à une compréhension des enjeux et aléas de la production architecturale actuelle.

CONTENU

- 1- Introduction : émergence et définition de l'habitat collectif.
- 2- Présentation des différentes typologies de logements au travers d'une analyse du contexte historique et des caractéristiques architecturales et techniques.
- 3- Les années 1970-1980 : le temps des débats et des expérimentations.
- 4- Les années 1990-2000 : à la recherche d'une qualité globale (urbaine, technique, esthétique, d'usage...).

MODULE 2 JEUDI 19 MARS - DE 9H À 13H

L'APPARTEMENT

ÉVOLUTIONS ET APPROPRIATIONS SPATIALES

THÉMATIQUE

La notion d'appartement apparaît au XVIII^e siècle et ne cesse d'évoluer jusqu'à nos jours. Pièces, dispositions, surfaces, orientations et équipements sont appréhendés différemment au fil du temps, en lien avec les changements techniques et l'évolution des modes de vie. Les questionnements actuels sur l'habitabilité du logement et ses appropriations seront développés.

CONTENU

- 1-** Du XVIII^e siècle à aujourd'hui : évolution de l'architecture et des usages du logement collectif.
- 2-** Que nous disent les usages réels des logements à partir de l'analyse de « plans habités » ?
- 3-** Échanges avec un concepteur sur les interactions entre les normes, le dessin en plan et la qualité architecturale d'un logement.



MODULE 3 JEUDI 16 AVRIL - DE 9H À 17H

RÉHABILITATION ARCHITECTURALE ET URBAINE

INTERVENTIONS ADAPTÉES À CHAQUE TYPOLOGIE D'HABITAT

THÉMATIQUE

La question de la réhabilitation du parc existant de logements est une priorité. Au travers d'échanges et de visite d'opération, des enjeux fondamentaux seront abordés tels que les objectifs énergétiques, le dialogue avec les habitants, les financements, le remodelage intérieur des logements, le déroulement du chantier...

Au regard des enjeux sociaux et urbains de demain, le potentiel du patrimoine social et privé des années 1950-1970 sera examiné.

CONTENU

- 1-** Témoignage d'un engagement et d'une démarche de mise en oeuvre de réhabilitation de patrimoine de logement
- 2-** Atelier d'échanges : quels enjeux de réhabilitation suivant les différents types de bâti ?
- 3-** Temps de visite auquel seront associés les acteurs d'une opérations.



MODULE 4 JEUDI 21 MAI - DE 9H À 17H

REGARDS CROISÉS SUR DES OPÉRATIONS NEUVES

ENJEUX DE LA CRÉATION DU LOGEMENT CONTEMPORAIN

THÉMATIQUE

L'évolution des modes de vie, les préoccupations environnementales (impératifs énergétiques, gestion des ressources...), l'évolution du cadre normatif, l'intervention de nouveaux acteurs, les contraintes conjoncturelles... dessinent un cadre de plus en plus complexe dans lequel s'inscrit la production de logements.

Comment satisfaire les ambitions croissantes en matière de production de logements dans le contexte actuel de maîtrise des coûts et de renforcement des normes, tout en maintenant un haut niveau de qualité ?

CONTENU

- 1-** Quelles sont les conditions préalables à la production d'un logement de qualité : programmation détaillée, jusqu'à quel point ? Cahiers des charges types ? Relation maître d'oeuvre et maître d'ouvrage ?
- 2-** Les contraintes de coût du logement donnent-elles une marge suffisante pour la qualité.
- 3-** Temps de visite auquel seront associés des acteurs d'opérations.

MODULE 5 JEUDI 18 JUIN - DE 9H À 17H

COMMENT ÉVALUER LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT ?

CLÉS DE LECTURE

THÉMATIQUE

Ce dernier module donne des clés essentielles pour cerner la notion de qualité architecturale qui recouvre des aspects étendus, et parfois contradictoires. Comment enrichir les critères d'évaluation dans le cadre des jurys de concours ?

Les caractéristiques du logement collectif seront présentées au travers d'une grille d'analyse, depuis l'échelle globale urbaine de l'opération jusqu'à l'échelle de la cellule logement.

CONTENU

- 1-** Les différents critères d'analyse de la qualité de l'habitat : zoom sur la qualité architecturale et urbaine.
- 2-** Atelier : analyse détaillée des réponses des architectes dans le cadre d'une consultation de concepteurs.
- 3-** Bilan de la formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à compléter et à retourner au :

CAUE 94

36 rue Edmond Nocard - 94700 Maisons-Alfort

F. 01 48 53 55 54 ou mail : am.monier@caue94.fr

Renseignements : Anne-Marie Monier - T. 01 48 52 55 20

Nom Prénom

Fonction

Collectivité / Structure

Adresse

.....

Téléphone / Fax

Portable / e-mail

JE M'INSCRIS :

☐ au cycle complet (5 modules de formation) **soit 900 euros TTC**

☐ au module 1 **soit 250 euros TTC**

☐ au module 2 **soit 150 euros TTC**

☐ au module 3 **soit 250 euros TTC**

☐ au module 4 **soit 250 euros TTC**

☐ au module 5 **soit 250 euros TTC**

Et règle à l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France .

TOTAL :

Fait à Le

Signature / cachet de la structure

Un cycle de formation proposé par les Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis
et du Val-de-Marne.